



CONFERENCE OF INGOs
OF THE COUNCIL OF EUROPE

CONFERENCE DES OING DU
CONSEIL DE L'EUROPE

Rapport annuel 2025

Lettre de la direction

Chers membres, chers collègues,

Je suis ravi de vous présenter le rapport annuel 2025 de la Conférence des ONG internationales du Conseil de l'Europe (CINGO) !

Il s'agit de notre premier rapport sous ce format. La Commission permanente a présenté un aperçu des principaux domaines d'action, des réalisations, des résultats financiers et des projets de la CINGO. Nos rapports annuels visent à garantir la transparence, à impliquer nos parties prenantes et à rendre compte de l'impact de nos efforts collectifs. Bien entendu, ce rapport ne peut pas rendre compte de toutes les activités menées au sein de la CINGO, mais il en présente une sélection pertinente !

2025 a été une année riche en événements pour la CINGO, et une année d'adaptation à la « rupture » politique mondiale. En de tels temps, le rôle et l'engagement des sociétés civiles sont cruciaux – pour faire progresser le bien public, défendre les droits, soutenir les plus vulnérables et donner une voix à ceux qui n'en ont pas.

En 2026, CINGO fêtera ses 50 ans, et notre slogan pour cette année spéciale est : « Paix, démocratie, droits humains : plus que jamais ». Je vous invite à lire ce rapport, et j'ai hâte de célébrer l'anniversaire de CINGO avec vous et de faire de 2026 une année encore plus marquante.

Gerhard Ermischer, président de la CINGO
2026

Strasbourg, le 10 avril

Mission et gouvernance

La Conférence des organisations non gouvernementales internationales (CINGO), créée en 1976, est l'organe représentatif des ONG internationales dotées d'un statut participatif au sein du Conseil de l'Europe (CoE). Elle est l'organe représentatif de la société civile (« pilier ») dans ce que l'on appelle le « quadrilogue » du CoE. Les trois autres piliers sont le Comité des ministres

(CoM), l'Assemblée parlementaire (APCE) et le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux (Congrès).

La [mission](#) de la CINGO est d'être la voix authentique de la société civile dans toute sa diversité au sein des États membres du Conseil de l'Europe, en représentant les perspectives nationales et internationales et en soutenant la vision d'une Europe de paix fondée sur les valeurs des droits de l'homme, de la démocratie et de l'État de droit.

- La CINGO comprend les organes suivants : l'Assemblée générale, la Commission permanente, les comités thématiques, le Conseil d'experts sur le droit des ONG, le groupe de travail « Civic Space Watch », le Comité de vérification et de règlement des litiges et le Comité d'appel. L'Association [OING-Service](#) est une organisation partenaire de la Conférence depuis 1994.
- La CINGO fonctionne sur la base de divers textes : [Règlement intérieur](#) ; [Code de conduite](#) ; [Charte de communication](#) ; [Lignes directrices à l'intention des représentants du CINGO au sein des comités directeurs du Conseil de l'Europe](#) ; [Note d'information sur l'organisation d'événements parallèles](#).
- [Le plan stratégique 2024-2027](#) définit les orientations générales du développement de la CINGO.

CINGO : Bilan de l'année 2025

FAITS ET CHIFFRES

- 267 membres, [10 comités](#) thématiques CINGO, 14 sessions de la Commission permanente.
- 2 assemblées générales (150 participants)
- 7 nouveaux membres : *Centre de la Protection Internationale (CPI)*, *Campaign to Uphold Rights in Europe (CURE)*, *International Academy of Family Lawyers (IAFL)*, *Missing Children Europe (MCE)*, *Save the Children Europe*, *International Justice Mission (IJM)*, *People in Need (PIN)*
- 6 recommandations, 3 déclarations et communiqués adoptés par la Conférence.
- 200 jeunes mobilisés à travers l'Europe et au-delà via CINGO Youth
- 2 visites de pays : en [Serbie](#) en septembre 2025 et en [Grèce](#) en novembre 2025 (plus de 70 ONG interrogées sur le terrain !)
- 8 ONG partenaires dans le cadre du projet BRIDGE (Renforcer la résilience, l'inclusion et la démocratie par l'engagement local)
- 6 000 abonnés sur Facebook, 152 abonnés sur Instagram.

DOMAINES D'IMPACT :

Domaine d'impact 1 : Espace civique et solidarité

Travailler sur l'espace civique et soutenir les groupes et les individus soumis à des pressions et à des persécutions a toujours été au cœur des activités de la CINGO. En 2025, la Conférence a constamment fait entendre sa voix pour défendre [l'espace civique](#) et le rôle de la société civile dans les États membres du Conseil de l'Europe et au sein des organes du Conseil de l'Europe. Lors de l'Assemblée générale d'avril 2025, la CINGO a adopté une [recommandation](#) visant à lutter contre le rétrécissement de l'espace civique et a appelé le Conseil de l'Europe à veiller à ce que « *le Nouveau pacte démocratique porte sur la participation des citoyens et l'élargissement de l'espace civique* ».

Tout aussi important a été le rôle de la CINGO dans le renforcement de la solidarité interne envers les défenseurs des droits de l'homme (DDH) et les militants travaillant dans des contextes répressifs. La CINGO est intervenue dans plusieurs affaires concernant des DDH en Serbie, en Géorgie, en Ukraine, en Turquie, etc.

« La CINGO est la preuve vivante que la solidarité n'est pas un simple slogan, mais une réalité concrète : un espace où des voix diverses se rejoignent, instaurent la confiance au-delà des frontières et agissent dans une unité pour défendre les valeurs fondamentales que sont les droits de l'homme, la démocratie et l'inclusion. Sa force réside précisément dans cet engagement collectif. » — Goran Miletic, Commission permanente

Domaine d'impact 2 : Migration

[Le Comité CINGO sur les questions de migration](#) a joué un rôle central dans le suivi par la CINGO des évolutions dans le domaine de la migration et de l'asile.

En mai 2025, neuf pays de l'UE ont publié une lettre ouverte appelant à une réinterprétation de la Convention européenne des droits de l'homme ([CEDH](#)) et à la mise en place de « moins de restrictions » pour l'expulsion des migrants. À la suite de cette publication, les experts de la CINGO ont entretenu un dialogue constant avec le Comité directeur du Conseil de l'Europe pour les droits de l'homme (CDDH) et les États membres, s'efforçant d'apporter une perspective de la société civile : le niveau de protection des droits garanti par la Convention et l'indépendance de la Cour européenne des droits de l'homme revêtent une importance capitale. *Michael O'Flaherty*, commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe, [a également mis en garde](#) les dirigeants européens contre la création d'une « hiérarchie des personnes » dans le cadre de leurs réformes de la politique migratoire.

Les représentants permanents de la CINGO auprès du CDDH, *Ciaran King* et *Simon Matthijssen*, en étroite collaboration avec le comité de la CINGO sur les questions migratoires, ont fourni une série d'analyses et de recommandations sur la documentation préparée par le CDDH pour la conférence ministérielle de décembre 2025 et sur une déclaration politique prévue, qui doit être adoptée à Chisinau en mai 2026.

Domaine d'impact 3 : Intelligence artificielle

Les experts de la CINGO, sous la direction de *Francesca Fanucci* de l'ECNL, ont participé activement aux discussions sur la mise en œuvre de la nouvelle [Convention-cadre sur](#)

[l'intelligence artificielle](#) et les droits de l'homme, le *tout premier traité international juridiquement contraignant* dans ce domaine, ouvert à la signature en septembre 2024. La CINGO a examiné la Convention pendant le processus de rédaction et, en 2025, a apporté une analyse de son nouveau mécanisme de suivi [HUDERIA](#), plaidant en faveur d'une approche cohérente fondée sur les droits de l'homme pour évaluer les risques et l'impact de l'IA.

À la mi-2025, des observateurs de la CINGO ont participé à une discussion avec le CDDH sur le thème « *IA et systèmes militaires* ». Contrairement aux suggestions de la CINGO et de nombreux autres observateurs, le CDDH a décidé que les réglementations proposées en matière d'IA *ne s'appliqueraient pas à l'IA à usage militaire ou à double usage*.

Domaine d'impact 4 : Environnement et climat

En collaboration avec ses organisations membres, notamment Amnesty International (*Rita Patricio*) et Greenpeace (*Amy Jacobsen*), la CINGO a joué un rôle actif au sein du Groupe de travail multidisciplinaire ad hoc sur l'environnement et le climat ([GME](#)). En 2025, ces efforts ont abouti à la création d'un nouveau [Comité directeur sur l'environnement](#) (CDENV), auquel a été confié un mandat pour la période 2026-2027. Par l'intermédiaire du CDENV, la CINGO continue de plaider pour que le droit à un environnement propre et sain soit reconnu comme un droit humain fondamental, dans le but d'établir un [protocole additionnel](#) thématique à la Convention européenne des droits de l'homme (CEDH).

Domaine d'impact 5 : Intégrer les jeunes dans les événements de la CINGO et du Conseil de l'Europe

L'une des réalisations de la CINGO en 2025 a été le renforcement continu de la CINGO Youth en tant qu'espace structuré de participation, de dialogue et de coopération. Grâce à des événements parallèles, des tables rondes et des webinaires, la CINGO Youth a permis à plus de 200 jeunes d'Europe et d'ailleurs de participer aux activités du Conseil de l'Europe. Les thèmes abordés comprenaient l'élaboration de stratégies pour la jeunesse, l'inclusion, la consolidation de la paix, la prévention des discours de haine, la participation démocratique, etc. Le 12 août 2025, Journée internationale de la jeunesse, la présidence maltaise du Comité des ministres du Conseil de l'Europe et la CINGO ont publié une déclaration commune [intitulée](#) « [Donner aux jeunes les moyens d'agir pour la démocratie et le leadership](#) ».

« La participation des jeunes n'est pas une voie parallèle à la démocratie ; c'est l'une de ses conditions. En 2025, la CINGO Youth a contribué à mettre cela en évidence en créant de véritables espaces où les jeunes pouvaient se rencontrer et orienter les débats qui comptent. » — Ece Çiftçi, Commission permanente

PRINCIPALES ACTIVITÉS ET RÉALISATIONS

- **Travaux au sein des comités directeurs intergouvernementaux**

La CINGO est représentée au sein de nombreux comités directeurs intergouvernementaux, accords partiels, mécanismes de suivi et groupes de rédaction du Conseil de l'Europe. La Commission permanente coordonne ce processus ; les représentants proviennent des organisations membres de la CINGO.

Par exemple, en novembre 2025, la CINGO a été spécifiquement reconnue pour sa contribution à l'adoption de recommandations non contraignantes concernant les droits de l'enfant dans les procédures de placement et la séparation des parents par le [Comité directeur pour les droits de l'enfant](#) (CDENF). La CINGO a été représentée au sein du CDENF par *Ruth Allen*, de l'IFSW.

Les experts de la CINGO ont également contribué à des consultations écrites et orales sur des questions clés, telles que l'éducation sexuelle complète (y compris les perspectives concernant les jeunes LGBTQi), les risques et préjudices en ligne, ainsi que l'impact de l'IA sur les enfants et sur l'accès à une justice multidisciplinaire et interinstitutionnelle adaptée aux enfants.

- ***La CINGO lors d'événements de haut niveau***

Gerhard Ermischer, président de la CINGO, a représenté la Conférence lors de plusieurs événements de haut niveau, chacun d'entre eux constituant une avancée majeure pour la justice internationale :

- 12 mars 2025 : adoption de la [Convention pour la protection de la profession d'avocat](#), tout premier traité international visant à protéger les avocats,
- 14 mai 2025 : adoption de la [Convention sur la protection de l'environnement par le droit pénal](#),
- 25 juin 2025 : cérémonie de signature pour la création du [Tribunal spécial pour le crime d'agression contre l'Ukraine](#),

Le 16 décembre 2025, *Simon Matthijssen*, membre du Comité permanent de la CINGO, a assisté à la signature de la Convention portant création d'une [Commission internationale des réclamations](#) pour l'Ukraine, actuellement signée par 35 États et l'Union européenne.

- ***Projet BRIDGE***

Le projet BRIDGE (Building Resilience, Inclusion and Democracy through Grassroots Engagement) a obtenu un financement du Conseil de l'Europe à l'issue d'un appel à projets ouvert. Coordonné par Volonteurope, il a été mis en œuvre en partenariat avec huit ONG à travers l'Europe : Social Platform, WeWorld, ProActive Group, La ligue de l'enseignement 35, Volunteering Matters, Európa Ház, Kimbé-Red et IDC Serbia.

BRIDGE a été conçu pour renforcer la confiance et l'engagement dans les processus démocratiques en créant des espaces de dialogue entre la société civile, les citoyens et les acteurs locaux, et pour relier les expériences vécues aux Principes de Reykjavík pour la démocratie. À travers des tables rondes nationales et régionales, BRIDGE a rassemblé des réflexions et des bonnes pratiques en matière de participation démocratique et d'inclusion dans le [Catalogue de la participation civile](#), une ressource interactive. Le sommet final de BRIDGE s'est tenu en octobre 2025 à Strasbourg.

« La société civile doit rester un co-créateur de l'avenir de la démocratie, et non un simple spectateur. » - Piotr Sadowski, Volonteurope/Commission permanente

- **Conseil d'experts sur le droit des ONG**

En 2025, le Conseil d'experts a tenu trois réunions et publié une [étude](#) (« *Organisations non gouvernementales : examen de l'évolution des normes, des mécanismes et de la jurisprudence 2020-2024* »). Le Conseil a émis plusieurs avis : sur la loi géorgienne relative à l'enregistrement des agents étrangers, le projet de loi hongrois sur la transparence de la vie publique et le projet d'amendements au règlement-cadre de la République slovaque régissant les ONG et introduisant le concept d'« organisations bénéficiant d'un soutien étranger ». Des préoccupations concernant ces évolutions ont été exprimées dans des lettres conjointes adressées, avec le président de la CINGO, aux représentants permanents de la Grèce, de la Hongrie, de la Slovaquie, de la Serbie et de la Turquie.

- **[Comités thématiques de la CINGO \(sélection\)](#)¹**

Comité des questions migratoires

Le Comité des questions migratoires de la CINGO a entretenu un dialogue constant avec l'APCE et la [Division « Migration et réfugiés »](#) du Conseil. Du 10 au 14 février 2025, une délégation de la commission s'est rendue en Pologne pour rencontrer des acteurs clés de la société civile et des institutions politiques afin d'analyser la situation actuelle en matière de migration dans le pays. Cette visite a été organisée par Caritas Polska et ses [conclusions](#) ont été présentées aux ambassades des États membres du Conseil de l'Europe. La commission a publié cinq communiqués en 2025, attirant l'attention sur [des questions urgentes](#) concernant les migrants et les demandeurs d'asile en Europe.

Comité pour le dialogue interreligieux et interconfessionnel

Le Comité plaide en faveur de la création d'une plateforme permanente de dialogue interreligieux au sein du Conseil de l'Europe. En janvier 2025, il a organisé un événement parallèle lors de la session de l'APCE, auquel ont participé le Commissaire aux droits de l'homme, le Président du Congrès des pouvoirs locaux et régionaux, etc. Les membres du Comité ont établi de bonnes relations de travail avec un certain nombre de représentations permanentes, d'organes de l'APCE du Conseil de l'Europe et d'interlocuteurs du Parlement européen. Lors de l'Assemblée générale de la CINGO en octobre 2025, la Conférence a adopté une [recommandation](#) en faveur de la plate-forme permanente.

Comité de la société civile sur les droits de l'enfant en Europe

En 2025, outre ses engagements en cours auprès des organes concernés du Conseil de l'Europe, le Comité a commencé à participer au groupe de consultation du Conseil de l'Europe sur les enfants d'Ukraine et a coordonné ses activités avec le Groupe Pompidou du Conseil de l'Europe

¹ Les comités effectuent un travail de fond essentiel dans des domaines spécifiques liés aux missions du Conseil de l'Europe. Ils sont la voix de la société civile et représentent la CINGO notamment auprès de différentes instances du CdE. Le cas échéant ils préparent des projets de déclarations, recommandations et résolutions dans leurs domaines respectifs. Voici à titre d'exemples, quelques actions menées par les comités (Cfr online toutes les nombreuses actions et travaux menés par chacun des comités).

sur les addictions. En octobre 2025, le Comité et la CINGO Youth ont organisé une consultation fructueuse sur les jeux d'argent en ligne et les jeunes.

« Les ONG en tant que défenseurs de l'égalité des sexes et des droits des femmes »

Le 26 mai 2025, le Comité a organisé un [webinaire](#) intitulé « Impliquer les hommes et les garçons dans l'égalité des genres : une nouvelle perspective ». Les membres du Comité coopèrent avec le GREVIO et l'APCE à la mise en œuvre de la stratégie du Conseil de l'Europe en matière d'égalité. Dans le cadre du programme du 50e anniversaire de CINGO, le Comité a commencé fin 2025 à préparer une exposition sur les efforts de la société civile pour promouvoir la [Convention d'Istanbul](#) et lutter contre la violence sexiste.

- ***Journée mondiale pour l'élimination de la pauvreté***

Le 15 octobre 2025, *Gerhard Ermischer* a ouvert la [cérémonie](#) marquant la Journée mondiale pour l'élimination de la pauvreté. Organisé sur le parvis du Palais de l'Europe, devant la plaque commémorative symbolisant le rejet de l'extrême pauvreté, l'événement a rassemblé des dizaines de personnes. *Olivier De Schutter*, membre du Comité européen des droits sociaux et Rapporteur spécial des Nations unies sur l'extrême pauvreté, ainsi que *Bjørn Berge*, Secrétaire général adjoint du Conseil de l'Europe, ont pris la parole lors de cet événement. Pour marquer davantage cette commémoration, le [Comité CINGO pour la Charte sociale européenne](#) a organisé, le 16 octobre 2025, un webinaire sur les droits sociaux et la nouvelle stratégie de lutte contre la pauvreté de l'Union européenne.

- ***Quelques autres faits marquants***

- La CINGO a nommé sa première représentante au sein de l'ADI-ROM (Comité d'experts sur les questions relatives aux Roms et aux gens du voyage) : *Allison Hulmes*, de l'IFSW, possède une expérience militante, de terrain et universitaire sur le sujet.
- La CINGO a célébré la Journée mondiale des ONG le 27 février 2025 en organisant un webinaire pour discuter des stratégies visant à mettre en place des organisations de la société civile durables et efficaces.
- En octobre 2025, après de longs échanges, l'Assemblée générale de la CINGO a adopté la [déclaration](#) intitulée « Le coût humain de la guerre : un appel à une paix durable et à la protection à Gaza ».
- La Conférence a coopéré avec l'Union européenne – au niveau du Parlement européen, de la Commission européenne, de l'Agence des droits fondamentaux et des États membres. Elle a également apporté sa contribution à la nouvelle stratégie de l'UE pour la société civile.
- Depuis la création du Groupe des amis de la société civile au sein du Comité des ministres du Conseil de l'Europe, l'engagement avec ce groupe (Norvège, Autriche, Pays-Bas, etc.) s'est renforcé.

Aperçu financier : exercice 2025

Remarques préliminaires :

(1) Les données financières compilées dans le présent rapport ont été transmises par le Secrétariat de l'Unité de la société civile du Conseil de l'Europe et le Service des OING, puis compilées par le Comité permanent. Ce document vise à fournir aux membres de la CINGO un aperçu des ressources financières qui ont soutenu le fonctionnement de la CINGO au cours de l'exercice 2025. Le rapport n'a pas fait l'objet d'un audit. De légères inexactitudes sont possibles en raison de différences dans la comptabilité et le regroupement des coûts entre le Conseil de l'Europe et le Service des OING.

(2) Le Conseil de l'Europe prend directement en charge les coûts liés aux visites de la CINGO dans les pays, aux dépenses du Conseil d'experts sur le droit des ONG (réunions et honoraires des consultants), à la participation aux événements des organes statutaires et à la représentation protocolaire (par exemple, Comité des ministres, conférences ministérielles), à la mise à disposition des locaux pour l'Assemblée générale et aux dépenses connexes, etc.

(3) Par l'intermédiaire de l'OING-Service, la CINGO prend en charge les coûts liés aux activités de ses comités, à sa représentation au sein des comités intergouvernementaux du Conseil de l'Europe (où la CINGO dispose d'un statut de participant), etc.

(4) Le présent rapport ne tient pas compte du travail bénévole et des contributions en nature sur lesquels la CINGO s'appuie pour son fonctionnement quotidien.

- **Recettes**

Revenue Source	Revenue Items	Amount (EUR)
<i>Council of Europe</i>		
	CoE: Annual grant matching the membership fees	20000
	CoE: direct funding of CINGO activities and processes	118261.24
<i>OING-Service</i>		
	OING-Service: membership fees	21386
	OING-Service: savings released for FY2025 activities	10500
	OING-Service: other sources	1732.55
<i>Other</i>		
		0
	TOTAL (EUR)	171879.79

- **Dépenses**

Expenses/ Costs	Costs borne by CoE directly	Costs borne by OING Service	Costs borne by CINGO	Costs per category (EUR)
Human resources	10584	0		10584
Travel	21434.28	35861.04		57295.32
Equipment and Supplies	6896.61	0		6896.61
Office costs	4321.26	5081.61		9402.87
Services				0
General Assemblies	43363.77	0		43363.77
Other fees	31661.32	12440.5		44101.82
Other	0	0		0
TOTAL	118261.24	53383.15	0	
GRAND TOTAL (EUR)				171644.39

Remerciements aux donateurs

Nous sommes très reconnaissants du soutien apporté par le Conseil de l'Europe, nos membres, nos sympathisants et toutes les personnes qui consacrent des ressources, du temps et de l'énergie à la CINGO. Chaque contribution contribue à créer un changement durable et à réaliser notre mission.

Commission permanente (2024 – 2027)

Gerhard Ermischer, président

Simon Matthijssen

Geneviève Laloy, vice-présidente

Goran Miletic

Piotr Sadowski, vice-président

Ece Çiftçi

Ruth Allen

Anna Sevortian

Iordanis Chorooglou

Ciaran John King

Perspectives d'avenir

Objectifs pour l'année à venir :

- 1. Renforcer la participation des experts de la CINGO aux comités permanents intergouvernementaux dans des domaines clés – tels que la migration, l'environnement, l'éducation et la jeunesse – et contribuer de manière significative à la mise en œuvre des Principes de Reykjavik et du Nouveau pacte démocratique.
- 2. Organiser un événement de haut niveau sur l'espace civique et lancer une initiative spéciale de solidarité de la société civile à l'occasion de notre 50^e anniversaire.
- 3. Renforcer la CINGO en tant que plateforme institutionnelle, en donnant la priorité aux événements et aux interactions destinés au grand public et en faisant entendre les voix authentiques de divers groupes de la société civile au Conseil de l'Europe.

Impliquez-vous

Nous vous invitons à vous joindre à nous dans notre mission !

Que ce soit en tant que bénévole, en faisant un don ou simplement en faisant passer le mot, votre soutien fait une différence incroyable.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur <https://www.coe.int/en/web/ingo/home> ou contactez-nous par [e-mail](#).

Merci de faire partie de notre communauté !